



# FLASH

## Négociations RCC

### Réunion 3



AIRBUS  
Defence & Space

11 février 2025

Mardi 4 février s'est tenue la troisième réunion de négociation de l'accord de Rupture Conventionnelle Collective (RCC).

Cette réunion a permis de **préciser certaines dispositions** :

- Les rôles respectifs des **comités de site**, du **comité national** et du **comité paritaire de suivi**
- **L'éligibilité** des salariés et le **processus de volontariat**
- les modalités du **double volontariat** et de la **motivation d'un éventuel refus** de la Direction
- La mise en oeuvre de la **substitution**

La CFE-CGC note des **avancées importantes** sur :

- L'ancienneté minimale ramenée à **12 mois** pour être éligible à la RCC
- Le report, sous conditions, **au plus tard au 30/6/27** (en lieu et place du 30/6/26) de la date de rupture du contrat de travail pour le **parcours de fin de carrière**
- La création d'un **sous-parcours formation diplômante** au sein du parcours mobilités externes avec une augmentation de l'aide
- Les **augmentations sur les aides, prises en charge, prime et indemnités**
- La **neutralisation de facto de la minoration liée à l'âge** (exemple : -40% pour un départ à la retraite à l'âge de 64 ans) de la convention collective de la métallurgie pour les indemnités de licenciement légales (qui servent de base au calcul de l'indemnité de rupture)

La **CFE-CGC réitère ses demandes** auprès de la **Direction** sur :

- D'élargir **l'éligibilité de la RCC** aux salariés bénéficiant de certaines **dispositions de fin de carrière** (FC temps partiel, départ anticipé)
- L'extension de la période d'**exclusion de tout licenciement pour motif économique** sur les postes concernés au delà du 30 juin 2026
- L'ajout d'un **sous-parcours de cessation anticipée d'activité** (DCAA) au sein du parcours fin de carrière
- Le processus de **comptabilisation des départs déjà effectués** (sur des postes supprimés hors procédure de RCC)

#### Considérations CFE-CGC

- La CFE-CGC se félicite d'avoir été **entendue par la Direction sur des revendications essentielles** rappelées ci-dessus
- A l'heure où les suppressions de poste ont commencé à être annoncées aux salariés concernés, il faut que la **mobilité interne soit réellement accompagnée** (id mesures spécifiques au-delà de la simple application des mesures de mobilité interne) en particulier pour les **salariés désignés volontaires** (ex : manager dont le poste est supprimé)
- Nous attendons que des **moyens spécifiques** (quota d'heures) soient identifiés et mis en place pour accompagner les **transferts de compétences** indispensables entre les salariés sortants et des salariés prenant le relais
- Il est primordial d'**accompagner les salariés** qui vont devoir quitter Airbus DS SAS (7%) mais aussi garantir un **environnement pérenne, engageant et limitant les risques psychosociaux** pour les salariés qui vont continuer leur carrière (93%) chez Airbus DS SAS

La prochaine réunion de négociation se tiendra le 13 février.

Restez connectés  
avec l'application  
MyCfeCgc



Retrouvez nous sur le web et sur LinkedIn



www.ctecgc-airbusds.fr

LinkedIn





# FLASH

## Négociations AC

### Réunion 2



AIRBUS  
Defence & Space

11 février 2025

Vendredi 07/02 s'est tenue la deuxième réunion (R2) de négociation de l'accord de compétitivité (AC).

La Direction a confirmé et précisé ses 4 propositions de la première réunion :

- **Arrêt de la subvention de « berceaux » en crèche à Toulouse**
- **Arrêt de la surcomplémentaire IPECA Airbus DS**
- **Revue des compensations de déplacements**
- **Modération de la politique salariale 2025 d'Airbus DS.**

La Direction a fait 4 propositions supplémentaires :

- **Optimisation des espaces de travail**
- **Simplification de l'environnement informatique et optimisation des outils de travail,**
- **Renforcement des connaissances et sensibilisation des salariés aux enjeux financiers clés**
- **Optimisation de la navette Palays-Astrolabe (Toulouse)**

et le suivi régulier de ces mesures avec des représentants des Organisations Syndicales signataires de l'accord.

#### Considérations et propositions de la CFE-CGC

La CFE-CGC se félicite d'avoir été entendue par la Direction sur des **dispositions supplémentaires** ne portant pas sur la **réduction des coûts sociaux**.

Pour la CFE-CGC la **perte de compétitivité de notre société est due avant tout à l'inefficacité de nos processus, de nos outils informatiques, de notre organisation.**

Au vu de notre situation financière et d'appels d'offres récemment perdus, **la CFE-CGC n'est pas opposée au principe d'un accord améliorant la compétitivité de notre entreprise. Mais encore faut-il que les mesures aient un véritable impact sur notre compétitivité tout en préservant un cadre motivant, adapté au travail de chacun et en assurant le développement de nos produits dans un plan de charge conséquent. Certaines des mesures proposées ne sont pas acceptables en l'état.**

**La CFE-CGC a mis en place un groupe de travail sur la compétitivité et travaille sur des propositions concrètes portant sur l'optimisation des outils informatiques, des processus, des formations obligatoires, les assistantes, le reporting, la diminution des tâches inutiles,...**

**La CFE-CGC demande que ces différents sujets fassent l'objet d'un Groupe de Travail paritaire, entre les organisations syndicales et la direction, pour élaborer et mettre en place des solutions concrètes pour améliorer l'efficacité de notre entreprise et sa compétitivité.**

La prochaine réunion de négociation se tiendra le 13 février.

Restez connectés  
avec l'application  
MyCfeCgc



Retrouvez nous sur le web et sur LinkedIn



[www.ctecgc-airbusds.fr](http://www.ctecgc-airbusds.fr)

LinkedIn

